



PRESENTATION DU DIPLÔME

Le Diplôme d'université « DESAPS » relève des actions de la Chaire Jean Monnet en droit européen de la santé et des produits de santé, et fait partie de l'offre de formation de la European School of Law (ESL), intégrée dans le Centre d'excellence Europe Capitole (C2EC).

Cette formation s'adresse non seulement aux étudiants en droit, en médecine et en pharmacie mais aussi aux professionnels des métiers de la santé et aux professionnels du droit souhaitant se spécialiser dans les domaines de la santé, appréhendés dans leur dimension européenne.

Les cours principaux sont complétés par des cours (optionnels) de méthodologie juridique (7h). Ils sont plus particulièrement destinés aux non-juristes et visent à faciliter la compréhension des cours dispensés.

CONTACT

Responsable pédagogique :

Nathalie DE GROVE VALDEYRON
Chaire Jean Monnet

nathalie.valdeyron@ut-capitole.fr



European School of Law Toulouse

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31 042 TOULOUSE CEDEX 9

eslfc@ut-capitole.fr

Plus d'informations sur :

<http://esl.ut-capitole.fr/>
<http://ceec.ut-capitole.fr/>

Pour la formation continue :

fvc2a@ut-capitole.fr



**Diplôme de droit Européen de la
Santé et des Produits de Santé**



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DU DESAPS a pour objectif de donner une compétence complémentaire et une expertise juridique spécifique aux étudiants inscrits.

Les enseignements combinent les apports d'universitaires (enseignants-chercheurs) spécialisés en droit européen, en droit de la santé, et en droit pharmaceutique et de professionnels de grande expérience.

CONDITIONS D'ACCES

Peuvent s'inscrire à ce diplôme :

- ◆ les étudiants ayant obtenu un diplôme sanctionnant un niveau d'études bac +3 en droit, médecine ou pharmacie
- ◆ Les étudiants ayant validé un autre cursus de niveau bac + 3 ; dossier de candidature (CV, LM et diplômes à envoyer à eslfc@ut-capitole.fr)
- ◆ les professionnels en activité

PROGRAMME

Cours fondamentaux—45 heures

- ◆ Introduction au droit européen de la santé
- ◆ Le marché intérieur européen de la santé
- ◆ Les enjeux de la qualification des produits de santé
- ◆ Les principes de la sécurité sanitaire dans le domaine des produits de santé

Séminaires spécialisés—48 heures

SANTE

- ◆ Santé et nouvelles technologies en Europe
- ◆ Les applications électroniques en santé et objets connectés
- ◆ Télémédecine nationale et transfrontalière
- ◆ Santé et protection des données
- ◆ Recherche médicale en Europe
- ◆ Bioéthique et droit européen
- ◆ Innovation et santé
- ◆ E-santé : regard de l'expert au niveau de l'Union

MEDICAMENTS ET PRODUITS DE SANTE

- ◆ Règlements européens spécifiques (compléments alimentaires, allégations nutritionnelles et de santé...)
- ◆ Réglementation européenne relative aux cosmétiques
- ◆ Médicaments falsifiés et commerce en ligne de médicaments
- ◆ Innovation dans le domaine pharmaceutique
- ◆ Innovation et propriété intellectuelle
- ◆ Accès aux médicaments dans l'UE, aspects économiques et éthiques
- ◆ Système européen de pharmacovigilance
- ◆ Politiques européenne et française des médicaments orphelins: enjeux éthiques contemporains

LE MÉDICAMENT
N'EST PAS UN
PRODUIT
COMME LES AUTRES.



MODALITES PRATIQUES

LES COURS ont lieu de façon intensive (12 à 15 heures) les jeudis et vendredis, 7 semaines par an, à partir du mois de novembre.

Aucun cours ne sera programmé pendant les vacances scolaires.

LES EXAMENS se déroulent au mois de juin et consistent en un exposé-discussion portant sur les enseignements de l'année et en la rédaction d'un mémoire dirigé par un enseignant du diplôme.

INSCRIPTION

Les inscriptions ont lieu dans le courant du mois de septembre.

Le montant des frais d'inscription s'élève à 800 euros en formation initiale et 2 800 euros en formation continue.

Compte-tenu des places limitées, une pré-inscription auprès de la scolarité est vivement recommandée.